

Chers citoyennes et citoyens de Saint-Dominique,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le moment est venu de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2022.

La lecture des données nous confirme qu'une gestion responsable et serrée démontre notre volonté de positionner Saint-Dominique de manière à faire face aux défis grandissants auxquels les municipalités sont confrontées, entre autres, en matière d'environnement et d'infrastructures.

Plusieurs dossiers marquants ont été menés en 2022. Entre autres, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion autopompe-citerne pour le service des incendies. D'un autre côté, nous avons procédé à la réfection complète de la route Phaneuf. Ces travaux consistaient en la pulvérisation de la chaussée, l'amendement, le rechargement et le pavage, ainsi que la réfection des accotements et divers travaux afférents. D'autre part, nous avons finaliser notre apport au projet d'agrandissement de l'école de la Rocade par la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale ainsi qu'un local de sécurité civile via un emprunt s'étalant sur 25 ans.

Dans la poursuite de la rénovation et de la mise à niveau de nos équipements, nous procédons présentement à une nécessaire réfection complète de la rue Roy, tant au niveau de l'aménagement de surface qu'au remplacement des réseaux souterrains.

J'aimerais aussi mettre de l'avant l'organisation de notre camp de jour, un service important pour nos citoyens et qui prend de l'ampleur à chaque été. D'ailleurs, pour l'été 2023, plus de 145 jeunes Dominiquois(es) participeront aux différentes activités sous la supervision d'une dynamique équipes de 16 personnes.

Il m'apparaît aussi toujours important de souligner la chance que nous avons de pouvoir compter sur un groupe de personnes impliquées et efficaces qui, au quotidien, s'assurent du bon fonctionnement des différents services municipaux et je tiens à les en remercier chaleureusement. Tous ensemble, nous travaillons à faire de Saint-Dominique un milieu de vie à la hauteur de nos attentes.

ÉTATS FINANCIERS 2022

Revenus :	4 637 345 \$
Dépenses :	4 715 049 \$
Excédent de l'exercice à des fins fiscales :	562 155 \$
Dette à long terme :	4 295 630 \$
Investissement :	862 334 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	1 576 153 \$

AVIS DU VÉRIFICATEUR

De l'avis du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire doit faire rapport de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ¹					
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022					
Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mc Dermott Hugo	Maire	13 622	6 561	7 340	3 670
Morin Jean-François	Conseiller	4 874	2 187	652	326
Lussier Mélissa	Conseiller	4 874	2 187		
Drouin Dubreuil Irène	Conseiller	4 874	2 187		
Richer Lydia	Conseiller	4 874	2 187		
Lambert Stéphanie	Conseiller	4 874	2 187		
Bachand Lise	Conseiller	4 874	2 187		
Note					
1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).					

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 4 juillet 2023.

Hugo Mc Dermott, maire